



RÉFLEXION SUR LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DE LA RÉGION DE SOREL-TRACY

MOT DU DÉPUTÉ

La crise sanitaire actuelle a engendré son lot de conséquences pour nos citoyens, nos entrepreneurs et nos organisations. En ces temps difficiles, nous devons rallier nos forces, afin d'assurer la reprise économique dans notre région.

Collectivement, nous devons tirer des leçons de cette crise et profiter de l'occasion pour mettre sur pied un leadership économique fort pour toute notre région, en passant par la ville centre et l'ensemble des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel, en partenariat avec les différents organismes déjà en place.

Cette discussion avec l'ensemble des agents de développement, des entreprises et des ambassadeurs régionaux vise à déterminer l'avenue à privilégier pour se doter, collectivement, d'une gouvernance économique agile, axée sur les résultats.

C'est en se mobilisant tous ensemble, de façon positive et constructive, que nous parviendrons à aller de l'avant avec ce qui nous rassemble : le développement et la mise en valeur de nos richesses, afin d'assurer l'essor économique de notre région.



Jean-Bernard Émond
Député de Richelieu
Adjoint parlementaire
du ministre de l'Éducation

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

Le gouvernement du Québec a récemment procédé à la transformation du modèle d'intervention du Ministère de l'Économie et de l'Innovation et d'Investissement Québec. Cette réforme amène donc de nouveaux outils pour favoriser la croissance économique du Québec.

L'une des priorités du gouvernement du Québec est de revitaliser les régions et de les rendre plus prospères. Il est important d'innover et de moduler l'intervention d'Investissement Québec et celle de l'État, en tenant compte des spécificités de chaque région.

Dans ce contexte, il devient donc primordial de se doter localement d'une structure de gouvernance économique faisant consensus dans l'identification des projets porteurs, afin de pouvoir agir rapidement, avec des interventions coordonnées et efficaces, lorsque les enveloppes budgétaires seront disponibles.



DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

L'ensemble des agents de développement économique, dont les entreprises, les municipalités, les organismes, les ambassadeurs régionaux, ainsi que les groupes de citoyens, sont invités à exprimer leur opinion à ce sujet, en déposant un mémoire sous forme écrite, comprenant les éléments suivants :

- La vision souhaitée concernant le mode de gouvernance du développement économique régional en proposant un modèle
- L'identification d'une force et d'une faiblesse de la gouvernance actuelle
- L'identification de 3 projets structurants à prioriser afin d'amorcer la relance économique de la région (infrastructures, projets routiers, environnementaux, etc.)

Les mémoires doivent être soumis sous forme de document Word ou PDF, par courriel, à l'adresse suivante :

jean-bernard.emond.RICL@assnat.qc.ca

**Date limite pour le dépôt
des mémoires : 14 août 2020**

JOURNÉE DE RÉFLEXION

Les pistes de réflexion abordées dans les mémoires jetteront les bases des éléments qui feront l'objet de discussions lors de la journée de consultation. Afin de respecter les directives de la santé publique, le nombre de participants à la journée de réflexion sera limité.

**Date prévue pour la journée
de réflexion : 24 août 2020**



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com

